

TNT
F/A

'75

ski-doo



**Manuel
du conducteur**



480-0107



EN TOUTE SÛRETÉ...

Au cours des seize dernières années, au-delà de sept millions de personnes se sont aperçues que l'hiver pouvait être une source incomparable de plaisir et d'agrément. La raison de cet enthousiasme? De plus en plus de gens pratiquent le sport stimulant et sain de la motoneige. Il nous fait plaisir de vous compter désormais parmi eux et nous vous remercions d'avoir choisi la motoneige Ski-Doo comme compagne de vos hivers.

Mais pour profiter davantage encore de ce sport passionnant, nous vous conseillons de vous inscrire auprès du club de motoneige de votre région. Vous vous rendrez très vite compte que ses activités et ses pistes répondent au double objectif de l'agrément et de la sécurité.

S'il n'existe pas de club dans votre région, vous rendriez un grand service à la collectivité en collaborant à la fondation d'un nouveau club ainsi qu'à la planification, l'aménagement et le balisage d'une piste. Vous trouverez cette initiative aussi

passionnante que profitable. Et vous aurez de surcroît la satisfaction d'en avoir lancé l'idée.

Nous vous recommandons également de participer à un programme de conduite sécuritaire. Vous assurerez ainsi votre propre sécurité en même temps que celle des autres et vous pourrez par la suite conduire préventivement n'importe quelle motoneige.

Chez Bombardier Limitée, nous sommes pleinement conscients des implications du sport de la motoneige, et c'est dans cet esprit que nous publions ce manuel. Faites-le lire à tous les membres de votre famille, et soyez sûr qu'ils le comprennent bien avant d'utiliser votre motoneige. Conduisez prudemment et amusez-vous bien.

Laurent Beaudoin
Président et Directeur général,
Bombardier Limitée.



Ce manuel est publié par le

**CENTRE D'INFORMATION TECHNIQUE,
DÉPARTEMENT DU SERVICE,
GROUPE DES PRODUITS RÉCRÉATIFS,
BOMBARDIER LIMITÉE
VALCOURT, QUÉBEC, CANADA.**

Les marques de commerce suivantes ont été déposées par Bombardier Limitée.

Ski-Doo	T'NT	Bombardier
Ski-Boose	Elan	Elite
Nordic	Blizzard	Everest
Alpine	Carry-Boose	

BREVETS ET DESSINS

Les dessins et brevets suivants sont la propriété de Bombardier Limitée.

Brevets canadiens: 605,317 710,592 724,395
853,505 895,749 897,747 914,457 916,204
918,200 921,521 923,523 923,939
928,746 932,253 937,264

Brevets E. U.: 2,899,242 3,066,546 3,536,153
3,637,254 3,666,323 3,673,884 3,693,884
3,693,992 3,704,918 3,707,297 3,732,939
3,742,205 3,756,667 3,774,465 3,770,330

Dessins Canada: D1/217 F/28172 D1/249 F/J1317
et 316 D32,479 D32,635 D32,655 à 657
D32,661 à D32,669 33,982 33,983 34,006 et
34, 007 35,341 à 345 35,366 36,086 36,493
36,582 36,868 36,892

Dessins E. U.:
Dessins 221,332 à 221,334
Dessins 221,637 et 221,638
Dessins 222,244 à 222,247
Dessins 222,649 222,858 222,995 223,604
223,709 224,005 224,907 et 225,105

Autres: Dessin Suède no 6038
Dessin Suisse no 104,756
Dessin Norvège no 51,444

Autres demandes de brevets et de dessins en instance.

SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE 2

SERVICES RÉGIONAUX 3

QUELQUES CONSEILS
AUX MOTONEIGISTES 4

CODE D'ÉTHIQUE
DU MOTONEIGISTE 5

CONDUITE 6,7

COMMANDES 8,9

MÉLANGE DU CARBURANT . . . 10,11

RODAGE, AVANT DE DÉMARRER,
IMPRÉVUS 12,13

DÉMARRAGE 14

LUBRIFICATION 15,16

ENTRETIEN 17,18,19,20,21,22

GUIDE DE DÉPANNAGE 23

INCIDENTS
DE FONCTIONNEMENT 24,25

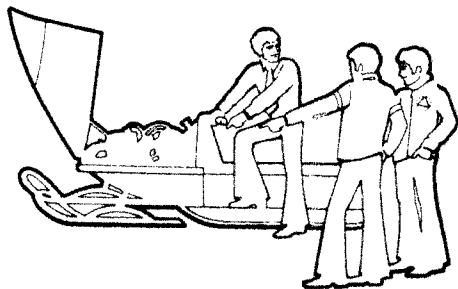
REMISAGE 26,27,28

MISE EN ORDRE 29

FICHE TECHNIQUE 30

GARANTIE 31,32

Tous droits réservés © Bombardier Limitée 1974



SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE

Conduire une motoneige, c'est accepter de se soumettre à un certain nombre de facteurs, les conditions atmosphériques et la nature du terrain présentant une foule d'éléments qui peuvent influencer les habitudes personnelles de conduite. Pour bien connaître l'ensemble de ces facteurs, il est donc nécessaire que tous les conducteurs de motoneige lisent ce manuel. Ce sera pour eux le meilleur moyen de s'assurer une saison agréable tout en se familiarisant avec leur véhicule, le fonctionnement des dispositifs de sécurité dont il est muni ainsi que les différentes phases de son entretien.

Observez toujours les précautions suivantes:

- Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.

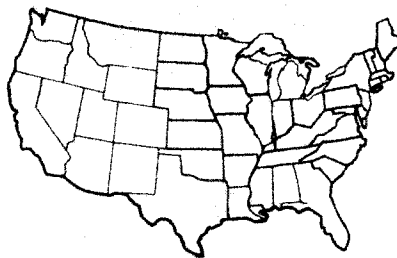
- Ne faites jamais tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement et le garde-poulie ne sont pas en place.
- Ne faites jamais tourner la chenille à haut régime lorsqu'elle n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot n'est pas fermé.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour effectuer le plein, choisissez un endroit bien aéré et arrêtez le moteur. Ne fumez pas. Si vous décelez en cours de route des émanations d'essence, vous devrez en déterminer la cause immédiatement et la corriger.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.

- Maintenez toujours votre véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.

Suspension à glissières

En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse (sans parler de la terre, de l'asphalte, etc.) provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

Veillez prendre note de toutes les mises en garde contenues dans ce manuel.



GRUPE DES PRODUITS RÉCRÉATIFS

BOMBARDIER LIMITÉE

VALCOURT, QUÉBEC, CANADA

JOE 2LO

SERVICES RÉGIONAUX

DISTRIBUTEURS CANADIENS

Noms des distributeurs	Zone de service
ALPINE DISTRIBUTORS 3206-28th Ave. Vernon, B.C.	Colombie-Britannique
BOMBARDIER LIMITÉE Distributeur de l'est du Canada (Division Atlantique) P.O. Box 670, Shadnac, N.B.	Nfld-Prince-Edouard Îles-de-la-Madeleine Nouvelle-Écosse Nouveau-Brunswick
BOMBARDIER LIMITÉE Distributeur de l'est du Canada (Division Québec) (et est de l'Ontario) 1350 rue Nobel, Boucherville, Qué.	Québec Est de l'Ontario
BOMBARDIER (ONTARIO) LTD 28 Currie St., Barrie, Ont.	Ontario (à l'exception de la région est de la province)
BROOKS EQUIPMENT LTD P.O. Box 985, Winnipeg R3C 2V8	Manitoba Saskatchewan
HUDSON'S BAY CO. 121 Richmond W. Toronto, Ont.	Territoires du Nord-Ouest District de Franklin et Kivallit
J.W. RANDALL LTD P.O. Box 757, Corner Brook, Newfoundland	Terre-Neuve Labrador
TRACK EQUIPMENT LTD 14325-114th Ave., Edmonton, Alta	Yukon Alberta

DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

CRAIG TAYLOR EQUIPMENT CO. P.O. Box 3338, Anchorage, Alaska 99501	Alaska
ELLIOTT & HUTCHINS INC East Main Street Road, Malone, New York 12953	Massachusetts Connecticut Rhode Island New York Pennsylvania New Jersey Maryland Delaware District of Columbia Virginia
TIMBERLAND MACHINES INC. 10 Main St. North, Lancaster, New Hampshire 03584	Maine New Hampshire Vermont

BOMBARDIER CORPORATION

325 South Lake Avenue,
Duluth 2, Minn. 55802

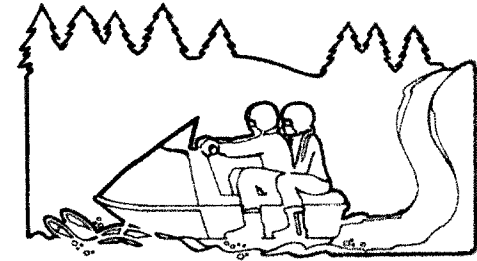
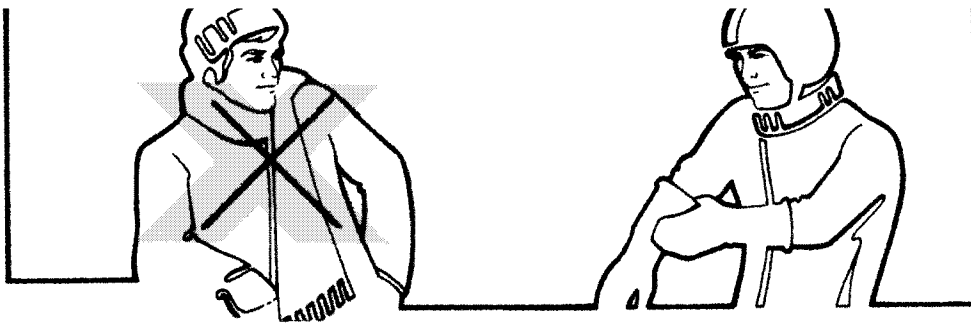
North Dakota
South Dakota
Minnesota
Wisconsin
Iowa
Illinois
Missouri
Michigan
Indiana
Ohio
Tennessee
Kentucky
W. Virginia

BOMBARDIER CORPORATION

(Zone de l'Ouest)
609 West Broadway,
Idaho Falls, Idaho 83401

California Nevada New Mexico
Arizona
Montana Kansas
Idaho Nebraska
Wyoming Washington
Utah Oregon
Colorado

Lorsqu'une mise au point de votre motoneige est nécessaire, voyez votre concessionnaire autorisé Ski-Doo. Votre distributeur régional, dont le nom apparaît dans cette page, peut vous renseigner en cas de besoin.



QUELQUES CONSEILS AUX MOTONEIGISTES

Le conducteur chevronné redevient un **novice** lorsqu'il s'installe pour la première fois au guidon d'une motoneige.

Courtoisie et sécurité vont de pair. Aussi le nombre croissant de motoneiges en circulation a-t-il rendu nécessaire la collaboration de chacun pour faire agréer la motoneige dans les régions rurales et dans les banlieues.

La conduite sécuritaire exige un certain **apprentissage**. Lisez attentivement le Manuel du conducteur. Devenez membre du club de votre région et n'hésitez pas à demander conseil à des conducteurs expérimentés. Renseignez-vous auprès du concessionnaire ou d'un autre membre du club. Enfin, participez au programme de conduite préventive de votre province.

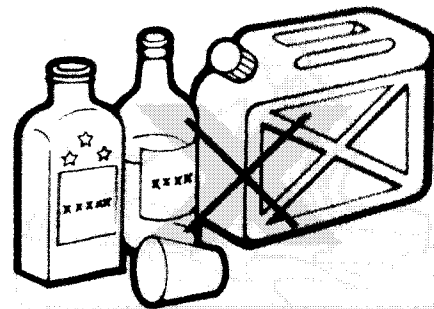
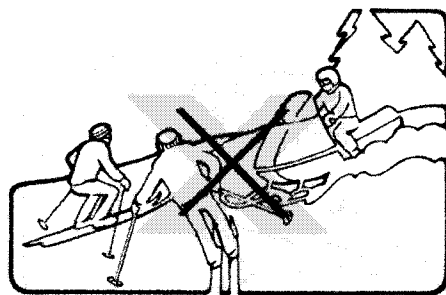
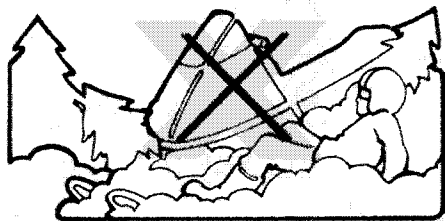
Renseignez-vous sur la législation régissant le sport de la motoneige. Faites en sorte de la bien connaître et conformez-

vous aux lois relatives à l'immatriculation et à la conduite de ce genre de véhicule. Soyez également conscient de vos responsabilités, notamment en ce qui a trait aux dommages à la propriété d'autrui et aux assurances qui devraient vous couvrir. Accordez à votre motoneige **tous les soins** normalement requis par un véhicule à moteur. Une motoneige n'est pas un jouet; c'est un véhicule à moteur conçu avec précision. Vous en retirerez d'autant plus d'agrément que vous saurez l'utiliser avec bon sens et l'entretenir adéquatement.

Circulez toujours **en compagnie d'au moins une autre motoneige**, surtout en terrain inconnu ou sur des pistes peu fréquentées. Si vous avez l'intention de partir à la découverte de sites nouveaux, assurez-vous que quelqu'un connaît votre destination et l'heure approximative de

votre retour.

Sachez **respecter** les autres. **Ne circulez jamais** sur leur terrain sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation. Renseignez-vous auprès des autorités avant de circuler sur les terrains publics. Conduisez lentement dans les zones d'habitation, en prenant soin de ne pas détériorer l'aménagement des lieux. Ne provoquez pas de désordre. Ne buvez pas d'alcool lorsque vous utilisez votre motoneige. **Familiarisez-vous avec votre véhicule**; connaissez-en les limites aussi bien que les possibilités. L'entretien préventif est très important. Faites réviser régulièrement votre motoneige par le concessionnaire et assurez-vous que ses parties constituantes sont toutes en bon état. Enfin, vérifiez votre véhicule avant chaque sortie.



LE CODE D'ÉTHIQUE DU MOTONEIGISTE

Élaboré par les représentants de l'Administration des Forêts des États-Unis, Service des Loisirs en plein air; le Secréariat aux Ressources naturelles de l'État du Michigan; le Ministère des Terres et Forêts de l'Ontario; l'Administration des Parcs nationaux des États-Unis ainsi que les fabricants de motoneiges.

1. Je serai un bon sportsman. Je suis conscient du fait que les gens peuvent juger tous ceux qui font de la motoneige d'après mon propre comportement. J'utiliserai de mon influence auprès des autres propriétaires de motoneige pour promouvoir chez tous les adeptes de ce sport un comportement digne d'un sportsman.

2. Je ne jetterai pas d'ordures sur les pistes ou sur les terrains de camping. Je ne polluerai pas les lacs et les ruisseaux.

3. Je n'endommagerai pas les arbres, les buissons et les autres spécimens de la flore environnante.

4. Je respecterai les droits et la propriété d'autrui.

5. J'offrirai volontiers mon assistance chaque fois que je verrai quelqu'un en panne.

6. Je mettrai mon véhicule et ma personne à la disposition des autorités chaque fois qu'il sera nécessaire d'organiser une opération de recherche et de sauvetage.

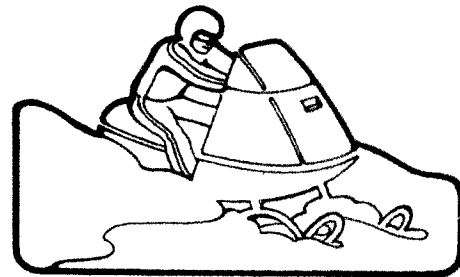
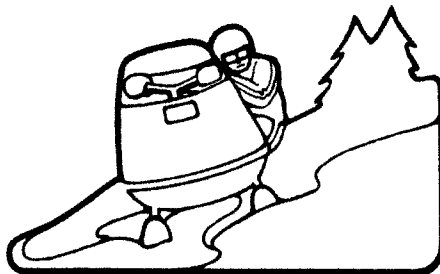
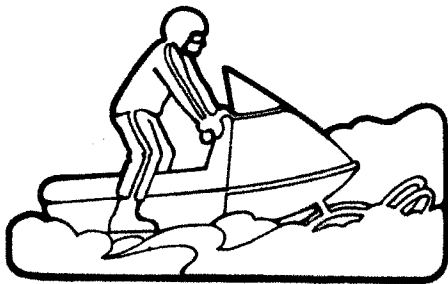
7. Je ne gênerai pas les skieurs, les alpinistes, les raquetteurs, les pêcheurs, ni les autres amateurs de sports d'hiver. Je respecterai leur droit à profiter pleinement des sources de loisirs qui sont à notre disposition.

8. J'apprendrai et je respecterai tous les règlements et les lois des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux régissant le sport de la motoneige dans les régions où j'utilise la mienne. Lorsque je circulerai sur des terrains publics, j'en aviserai les autorités compétentes.

9. Je ne nuirai pas à la faune. J'éviterai de m'approcher des régions où il est affiché que le territoire est une réserve de gibier.

10. À moins d'y être spécialement autorisé j'éviterai les déplacements en rase campagne.

Extrait du Guide de sécurité pour le motoneigiste, publié par l'Association internationale de l'Industrie de la Motoneige et distribué par nos distributeurs et concessionnaires.



CONDUITE

Positions de conduite

Il existe trois positions de conduite fondamentales: (1) debout (2) à genoux (3) assis. Chacune présente un certain nombre d'avantages, selon la nature du terrain, l'état de la neige, la vitesse du véhicule, les virages à négocier et les préférences personnelles.

Position debout

Cette position est la meilleure sur les pentes et les pistes accidentées ainsi que pour les manoeuvres sur neige épaisse. Pour amortir les contrecoups, il faut cependant garder les genoux légèrement fléchis.

Neige épaisse

Adopter la position debout suggérée plus haut. Tant que le véhicule progresse raisonnablement et qu'il répond à de légères accélérations, on peut continuer d'avancer.

cer. Sinon, faire demi-tour en décrivant un arc de cercle aussi grand que possible et gagner une piste plus sûre.

Position à genoux

Cette position est la meilleure pour circuler en lacet à flanc de coteau. Un genou sur la selle, elle permet d'incliner le corps dans le sens de la montée. D'autre part, pour aborder une pente de face, il est commode de poser les deux genoux sur la selle, en appuyant les pieds légèrement de chaque côté.

Mise en garde: Nous déconseillons aux conducteurs novices les randonnées à flanc de colline et sur pente raide.

Position assise

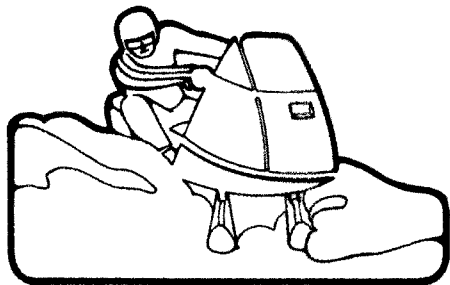
C'est la position la plus confortable: les pieds sur les marchepieds et le corps au milieu de la selle.

Mise en garde: Une randonnée prolongée en position assise sur un terrain accidenté peut occasionner à certaines personnes des douleurs aux reins ou au dos.

Surface glacée

Les manoeuvres sur surface glacées sont difficiles, car les skis et la chenille ont alors tendance à déraiper. Mieux vaut donc circuler lentement, en évitant les accélérations et les freinages brusques.

Quelles que soient les conditions du terrain, éviter de suivre une autre motoneige de trop près.



Virages

Pour bien négocier un virage, il faut utiliser son corps comme balancier: l'incliner dans le sens du virage et savoir conserver un centre de gravité très bas.

D'autre part, on augmentera la pression au sol exercée par les skis et leurs lisses en déplaçant le poids du corps vers l'avant.

Avec un passager

Conduire prudemment lorsque l'on remorque des enfants et plus lentement encore s'ils sont en bas âge. Se montrer particulièrement vigilant; éviter les flancs de coteaux et les surfaces accidentées. Sur le véhicule, s'assurer que l'enfant s'agrippe aux poignées ou à la courroie de retenue et qu'il garde ses pieds sur les marchepieds.

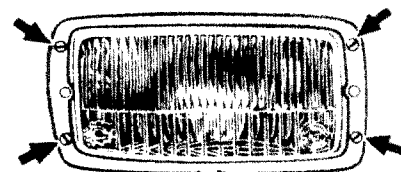
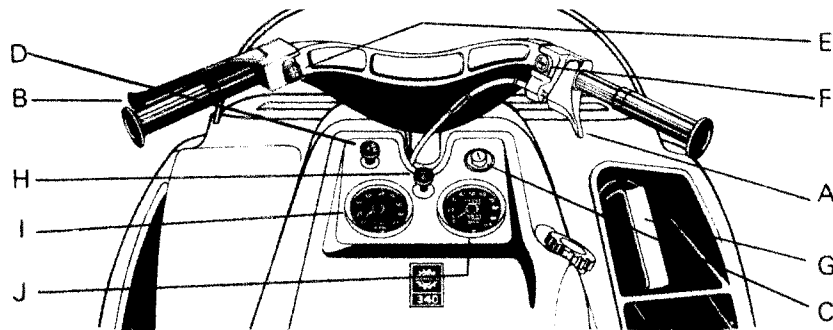
Toujours exercer une surveillance très étroite.

Démarrer et arrêter en douceur lorsqu'il y a de jeunes enfants ou des passagers en remorque. Les démarrages rapides sont dangereux pour le passager de la motoneige ainsi que pour ceux de la remorque. Ne jamais oublier que le conducteur, qui prend l'initiative des manoeuvres, bénéficie en outre d'un meilleur point d'appui. Il n'en va pas de même des passagers qui doivent s'en remettre à sa prudence. Conduire à vitesse modérée. Une secousse subie à vive allure sur une piste cahoteuse peut occasionner une grave blessure au dos d'un passager pris par surprise. Prévenir les passagers des dangers éventuels, comme les branches basses des arbres, par exemple. S'assurer que les passagers n'ont pas froid.

Vêtements

Le sport de la motoneige a fait découvrir à ses milliers d'adeptes un aspect totalement nouveau des plaisirs de l'hiver. Mais pour apprécier pleinement les joies de ce sport, les motoneigistes doivent savoir se vêtir chaudement, de façon à pouvoir affronter un vent glacial.

Porter toujours un casque de motoneige approuvé; se munir également d'un costume de motoneige, de bottes et de mitaines. Délaisser les vêtements amples ou les écharpes qui pourraient être entraînés par les pièces mobiles du véhicule.



COMMANDES

Direction

Le guidon commande la direction de votre véhicule. Le commutateur d'éclairage, l'interrupteur d'urgence ainsi que les manettes du frein et de l'accélérateur sont fixés aux poignées du guidon.

Manette de l'accélérateur (A)

Fixée à la poignée droite du guidon. **Le régime du moteur augmente** et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on cesse d'agir sur la manette.

Manette du frein (B)

Fixée à la poignée gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette.

Commutateur d'allumage (C)

Commutateur à 2 positions (OFF/ON). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position ON); pour l'arrêter, tourner vers la gauche (position OFF).

Interrupteur d'éclairage (D)

Placé du côté gauche sur le tableau de bord. Le moteur en marche, tirer pour allumer le phare et le feu arrière rouge.

Commutateur d'éclairage (E)

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut ou vers le bas.

Remarque: Sous la monture du phare avant, quatre vis d'ajustement permettent de corriger la direction du faisceau.

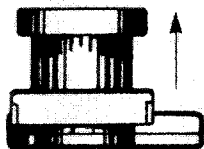
Interrupteur d'urgence (F)

Placé sur la poignée droite du guidon. En cas d'urgence, **enfoncer** le bouton. Le moteur s'arrêtera automatiquement. Pour rétablir le circuit, enfoncer de nouveau le bouton.

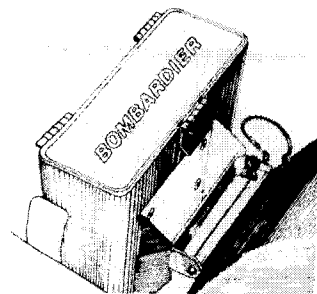
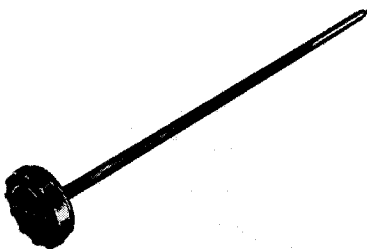
Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

Mise en garde: Il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

Position relevée
de marche



Position abaissée
d'arrêt



Démarrateur manuel (G)

Dispositif à rebobinage automatique, placé à droite de la console. Pour faire démarrer le moteur, tirer sur la poignée. (voir section Démarrage).

Amorceur (H)

Commande à deux positions, placée au centre du tableau de bord. Tirer et pousser 2 ou 3 fois le bouton pour faire fonctionner le dispositif. Toujours actionner l'amorceur pour démarrer par temps froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

Remarque: L'amorceur injecte le carburant dans le moteur, enrichissant ainsi le mélange air/carburant.

Mise en garde: Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.

Compte-tours (I)

Cadran à lecture directe qui indique le nombre de tours/minute du moteur.

Indicateur de vitesse (J)

L'indicateur de vitesse est relié directement à l'essieu moteur. Le cadran à lecture directe indique les milles/heure.

Indicateur de niveau d'essence

Pour vérifier le niveau d'essence, dévisser le bouchon du réservoir et sortir la jauge.

Attaches du capot

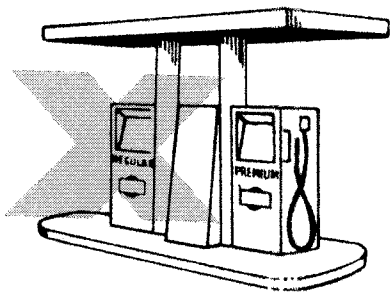
Pour ouvrir le capot, tourner les poignées vers l'arrière du véhicule et soulever le capot. Un dispositif de retenue le maintiendra ouvert.

Mise en garde: Il est dangereux de soulever le capot lorsque le moteur tourne.

Coffret de rangement

Placé dans la partie avant gauche du châssis. Pour y accéder, soulever le capot. Le meilleur endroit pour remiser les bougies, les câbles, la courroie, etc.

Remarque: Pour prévenir les effets des chocs de roulement, il vaut mieux enrouler le matériel de secours et de dépannage dans un caoutchouc mousse.



40:1

50/1

MÉLANGE DU CARBURANT

Toujours ajouter **l'huile** à **l'essence** dans les proportions recommandées. Effectuer un mélange parfait **avant** de remplir le réservoir.

Type d'essence à employer

Tous les modèles exigent de l'essence **super**.

Attention: Ne jamais modifier les proportions recommandées ni employer d'autres carburants, comme l'essence sans plomb*, le naphte, le méthane, etc...

Type d'huile à employer

Utiliser l'huile **concentrée** Ski-Doo 50/1 vendue par nos concessionnaires. Elle est spécialement conçue pour répondre aux besoins des moteurs Bombardier-Rotax.

Attention: Le carburateur de votre motoneige est calibré en fonction d'un mélange d'essence et d'huile concentrée. Sauf cas de force majeure, ne jamais employer une huile ordinaire pour motoneiges. S'en tenir alors aux proportions indiquées sur le contenant. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Mélange essence/huile

Il est très important d'utiliser un mélange de carburant approprié. En effet, les mélanges incorrects sont l'une des plus grandes causes de détérioration du moteur. En conditions normales de conduite, utiliser un mélange d'essence et d'huile de 50/1.

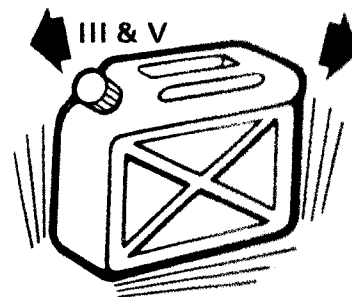
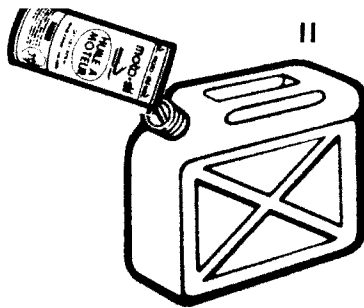
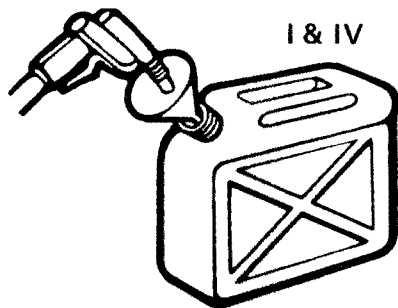
- 5 gal. d'essence super +1 canette d'huile 50/1 Ski-Doo concentrée = mélange 50/1.

Si le véhicule est utilisé constamment à haute vitesse, utiliser la proportion 40/1.

- 4 gal. d'essence super +1 canette d'huile concentrée 50/1 Ski-Doo = mélange 40/1.

Remarque: Pour faciliter le mélange, garder l'huile à la température ambiante.

* Les tests effectués jusqu'à présent avec de l'essence sans plomb ne permettent pas d'en recommander l'emploi.



MÉLANGE DU CARBURANT

Comment effectuer le mélange

Utiliser un récipient propre. Ne jamais effectuer le mélange dans le réservoir de la motoneige. Pour ne pas être en reste, préparer deux mélanges de 5 gallons dans des récipients de plastique ou de métal.

Mise en garde: L'essence est un liquide inflammable et explosif. Il faut donc effectuer le mélange huile/essence dans un endroit aéré. Ne pas fumer pendant l'opération. S'il se produit une émanation d'essence en cours de route, faire examiner le véhicule sans délai. Enfin, ne jamais faire le plein pendant que le moteur tourne.

I — Verser un gallon d'essence dans un récipient propre.

II — Ajouter toute l'huile concentrée Ski-Doo.

III — Brasser vigoureusement le récipient.

IV — Ajouter le reste de l'essence.

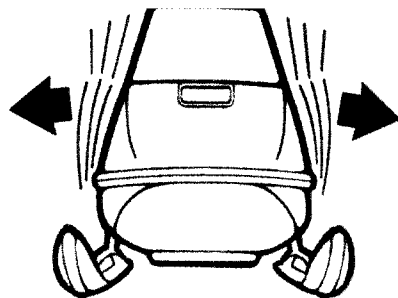
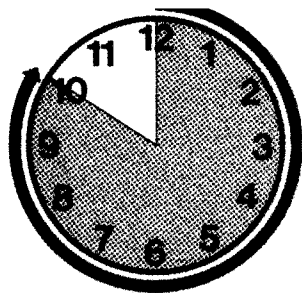
V — Brasser de nouveau. À l'aide d'un entonnoir à filtre fin, verser le mélange dans le réservoir.

Remarque: L'huile ayant tendance à se déposer, il ne faut jamais oublier de brasser le récipient avant d'utiliser un mélange déjà préparé.

Attention: Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. L'essence aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir.

Consommation

À la première occasion, évaluer l'autonomie du véhicule. Faire le plein et noter l'heure du départ. Calculer ensuite le temps écoulé lorsque la jauge indique la demie. Répété à quelques reprises et sur des parcours différents, ce procédé permet d'estimer la consommation moyenne de la motoneige.



PÉRIODE DE RODAGE

Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage avant de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 à 15 heures de marche), le régime du moteur ne doit pas dépasser les 3/4 de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surcharger le véhicule, il est recommandé de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques accélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

Révision

À la fin de la période de rodage, le véhicule doit être révisé. Cette révision est aux frais du propriétaire. (Voir section Garantie: Partage des Responsabilités).

AVANT DE DÉMARRER

Réservoir

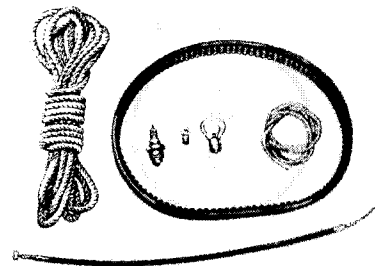
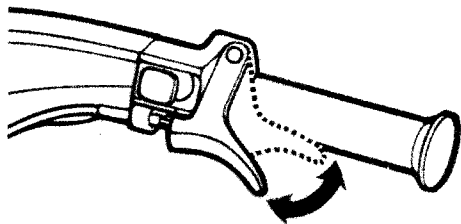
Vérifier le niveau. Prendre l'habitude de faire le plein avant le départ. L'huile ayant tendance à se déposer, ne pas oublier de brasser le mélange en faisant osciller le véhicule, (se balancer sur les marchepieds).

Chenille

(avant la première sortie de la journée)
Avant de faire démarrer le moteur, s'assurer que la chenille n'a pas gelé au sol pendant la nuit. Cette précaution préviendra l'usure prématurée de la courroie d'entraînement.

Direction

Tourner plusieurs fois le guidon. S'il y a une résistance, s'assurer que la neige ou la glace n'entravent pas le mécanisme.



IMPRÉVUS

Accélérateur et frein

Actionner à plusieurs reprises les manettes de l'accélérateur et du frein, et s'assurer qu'elles fonctionnent librement. La manette de l'accélérateur doit revenir à sa position initiale dès qu'on la relâche. Le freinage doit être complet avant que la manette ne touche le guidon (voir Entretien, Frein). Si les manettes ne reviennent pas d'elles-mêmes, examiner les câbles et leurs gaines. Les remplacer au besoin.

Mise en garde: Avant de faire démarrer le moteur, vérifier le fonctionnement de la manette de l'accélérateur, ainsi que l'ensemble de son mécanisme.

Aucun véhicule n'est à l'abri des pannes. Une pierre ou une souche dissimulées, une ampoule grillée ou une panne sèche suffisent parfois à immobiliser une motoneige. Tandis que l'automobiliste peut atteindre une station-service à pied, le conducteur d'une motoneige ne dispose en général que de son ingéniosité ou de celle de ses compagnons pour se tirer d'embarras. Mais en disposant d'un minimum d'outils et de pièces de rechange, il est possible de surmonter immédiatement la plupart des difficultés.

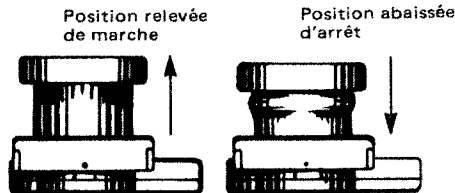
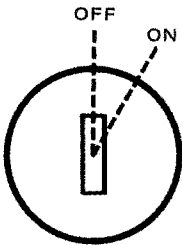
Matériel de secours

En plus des outils fournis par le fabricant, il est bon de se munir des articles suivants:

Outils: pince, clé à molette, (ouverture de 3/4"), lampe de poche.

Pièces de rechange: bougies, courroie d'entraînement, ampoules de phare et de feu arrière, câble et gaine de l'accélérateur, câbles de démarreur et de remorquage, fusible (modèle électrique).

Remarque: Toujours emporter des bougies et une courroie d'entraînement de secours. Vérifier souvent l'état des bougies.



DÉMARRAGE

Mise en garde: Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.

Démarrage:

Avant de faire démarrer le moteur, s'assurer que l'interrupteur d'urgence ne coupe pas le circuit.

1. Introduire la clé dans le contact et tourner sur ON.
2. Actionner l'amorceur (inutile si le moteur est chaud) et vérifier le mécanisme de l'accélérateur.
3. Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Le moteur doit démarrer. Sinon, laisser la poignée revenir **lentement** à sa position initiale et recommencer.

Remarque: Ne pas tirer la corde du démarreur à fond ni la laisser revenir trop rapidement.

4. **Relâcher** l'accélérateur **dès** que le moteur tourne.
5. Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à plein régime.

Attention: Le système de refroidissement du moteur n'est vraiment effectif que lorsque le véhicule est en mouvement. Il ne faut donc laisser tourner le moteur au ralenti que très peu de temps, pour ne pas l'endommager.

Les longues randonnées à vitesse très réduite peuvent également être nuisibles au moteur.

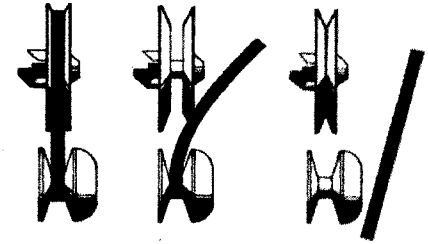
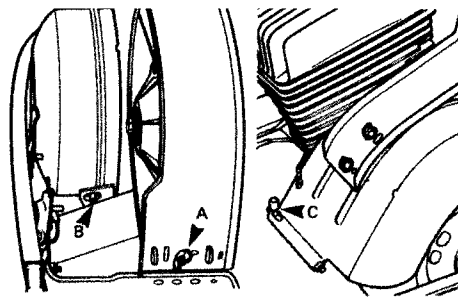
Moteur noyé

Si le moteur refuse de démarrer, cesser d'actionner l'amorceur; il est probablement noyé.

Presser à fond la manette de l'accélérateur et essayer à nouveau de démarrer.

Mise en garde: Relâcher l'accélérateur dès que le moteur a démarré.

Si le moteur refuse toujours de démarrer, essayer d'en déterminer la cause.



LUBRIFICATION

Fréquence de lubrification

Lubrifier la poulie motrice toutes les semaines ou après chaque période d'utilisation de 10 heures; la direction et la suspension, tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus souvent si le véhicule est utilisé sur neige fondante.

Attention: Ne pas lubrifier la poulie menée, mais la nettoyer lorsque le véhicule est remis.

Dépose du garde-poulie

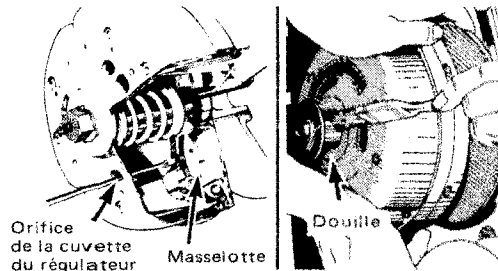
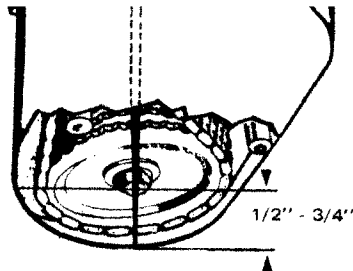
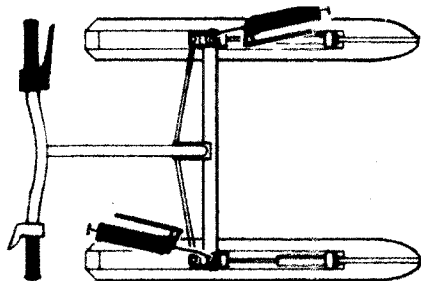
1. Ouvrir le capot, dévisser l'écrou papillon (A) et retirer les pinces d'attache (B&C)
2. Dégager le garde-poulie de son support en détachant les pattes de fixation arrière et centrale et détacher la patte avant pour dégager le pivot.

Mise en garde: Ne jamais faire démarrer le moteur lorsque le garde-poulie n'est pas en place.

Dépose de la courroie d'entraînement

1. Ouvrir le capot et déposer le garde-poulie. Ouvrir la poulie menée (tourner et pousser la demi-poulie coulissante et la maintenir ouverte).
2. Tirer sur la courroie et la faire glisser par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante.
3. Faire glisser la courroie par-dessus la poulie motrice et la sortir. (Procéder inversement pour l'installer).

Mise en garde: Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie n'est pas en place.



Mécanisme de direction

Lubrifier les boulons d'accouplement ressorts/jambes de skis. Graisser les jambes de skis aux graisseurs jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints.

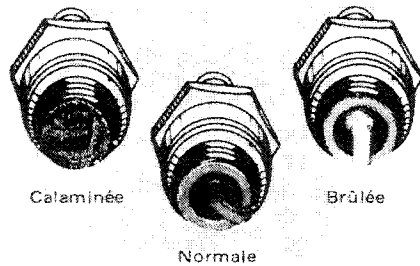
Niveau d'huile du carter

Retirer le bouchon de remplissage à l'aide de la clé pour bougies, et vérifier le niveau d'huile en utilisant une broche. La jauge doit indiquer au plus 1/2" - 3/4". Au besoin, remplir d'huile à carter Ski-Doo. La contenance du carter est d'environ 6 onces.

Poulie motrice

1. Ouvrir le capot, déposer le garde-poulie et la courroie d'entraînement.
2. Enduire le bout d'un tournevis de graisse Ski-Doo pour poulie motrice. L'introduire dans les orifices de la cuvette du régulateur et graisser les trois (3) masselettes.
3. Pousser le régulateur vers le moteur et graisser la douille. Remettre la courroie d'entraînement et le garde-poulie.

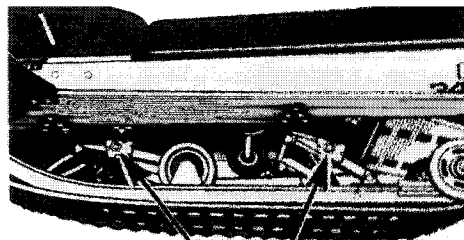
Mise en garde: Ne pas démonter la poulie motrice. Consulter le concessionnaire pour la réparer ou la changer.



Calaminée

Normale

Brûlée



Blocs de réglage

ENTRETIEN

Code	(hebdomadaire)	Page
H1	Bougies	17
H2	Ressorts de la suspension	17
H3	Réglage de la suspension	17
H4	Chenille	18
H5	Tension de la chenille	18
H6	Alignement de la chenille	18
H7	Tension de la chaîne	18
H8	Réglage du carburateur	19
H9	Courroie d'entraînement	20
Code	(mensuel)	Page
M1	Écrous du carburateur	20
M2	Frein	20
M3	Direction	21
M4	Écrous de la culasse	21
M5	Écrous du support moteur	21
M6	Alignement des poulies	22
M7	Glissières	22
M8	Inspection générale	22

Bougies (H1)

1. Débrancher et enlever les bougies.
2. En vérifier l'état:

- bec brunâtre: fonctionnement normal
- bec noir: mélanges du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches; rapport huile/essence inadéquat; bougies non-conformes; fonctionnement prolongé au ralenti
- bec gris clair: mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre; bougies non conformes; rapport huile/essence inadéquat; fuite à un joint.

Attention: Si, au moment de la vérification des bougies, le moteur ne semble pas fonctionner normalement, consulter le concessionnaire.

3. Remettre les bougies en place et les brancher.

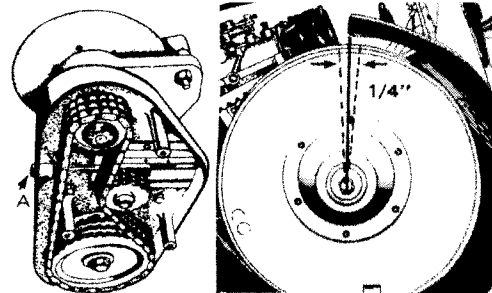
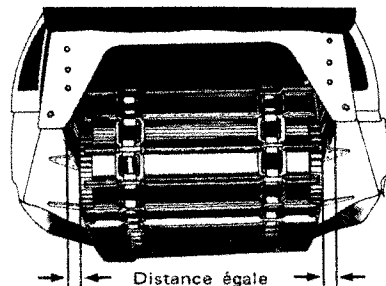
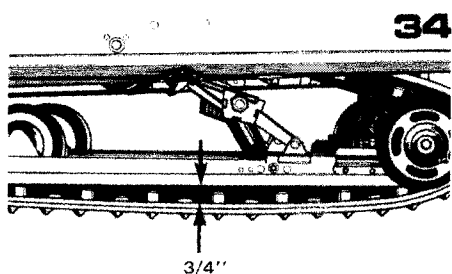
Ressorts de la suspension (H2)

Le moteur arrêté, vérifier l'état des ressorts de la suspension. Les remplacer s'ils sont brisés ou affaiblis.

Réglage de la suspension (H3)

La suspension est réglable; à l'avant pour les conditions de surface et à l'arrière, selon le poids du conducteur. La suspension avant doit être au point le plus bas pour les surfaces de neige épaisses; la régler à une position plus élevée pour les surfaces de neige durcie. La suspension arrière doit être réglée de façon à laisser une distance de 4 1/2" à 5 1/2" entre l'arrière du marchepied et le sol, lorsque le conducteur est assis. (Utiliser une clé pour bougies).

Attention: Prendre soin de tourner les blocs d'ajustement de gauche dans le sens des aiguilles d'une montre; ceux de droite dans le sens contraire. A chaque réglage, les blocs gauche et droit doivent être placés à la même hauteur.



Chenille (H4)

Soulever l'arrière du véhicule. Le moteur **arrêté**, tourner la chenille à la main, et voir si elle est en bonne condition.

Tension de la chenille (H5)

Soulever l'arrière du véhicule et laisser la suspension se détendre. Il doit y avoir un jeu de 3/4" entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille. Si la chenille a trop de jeu, elle cognera contre le châssis. Si elle est trop tendue, la vitesse et le rendement en souffriront, et les pièces composantes de la suspension seront endommagées. Ajuster la tension en serrant ou en desserrant les boulons d'ajustement situés du côté intérieur des roues de support arrière.

Remarque: La tension et l'alignement sont en étroite relation. Ne pas ajuster l'un sans l'autre.

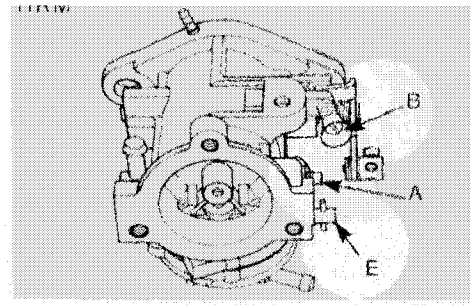
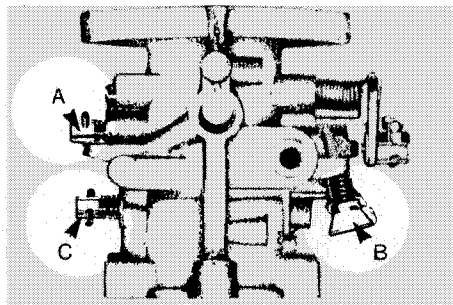
Alignement de la chenille (H6)

Une fois la tension réglée, démarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille. Vérifier si celle-ci est bien centrée et tourne uniformément. Pour ajuster, desserrer l'écrou de verrouillage et serrer le boulon du côté où la chenille est le plus près du châssis. Resserrer l'écrou de verrouillage et revérifier l'alignement.

Mise en garde: Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds et vêtements à l'écart de la chenille.

Tension de la chaîne (H7)

La tension adéquate de la chaîne est de 1/4" à la poulie menée. Le moteur **arrêté**, vérifier en bougeant la poulie menée d'un côté et de l'autre. Pour ajuster, desserrer le boulon du tendeur (A) et tourner le boulon vers la droite ou vers la gauche. Bloquer le boulon du tendeur à l'aide d'une goupille.



Réglage du carburateur (H8)

Le réglage du carburateur comporte quatre étapes:

1. ouverture maximale du papillon de l'accélérateur;
2. mélange du ralenti;
3. vitesse du ralenti;
4. mélange de haute vitesse.

Remarque: Ces réglages sont interdépendants. Ne pas les effectuer séparément.

Ouverture maximale

Le moteur **arrêté**, déposer le silencieux d'admission. Desserrer la vis de réglage de la vitesse du ralenti de façon à créer un jeu entre la vis et le levier de l'axe du carburateur. Régler le câble de l'accélérateur pour que les volets s'ouvrent complètement lorsque la manette touche légèrement le guidon. S'assurer que les volets s'ouvrent bien ensemble et remettre le silencieux d'admission en place.

Mise en garde: Avant de faire démarrer le moteur, s'assurer que le levier de l'accélérateur au carburateur revient automatiquement à la position du ralenti (volet de l'accélérateur fermé).

Réglage du mélange du ralenti (A)

Le moteur **arrêté**, tourner les vis à fond vers la droite puis revenir de 1 tour vers la gauche.

(Ne jamais forcer les vis de réglage pour ne pas abîmer les aiguilles et/ou les sièges).

Réglage de la vitesse du ralenti (B)

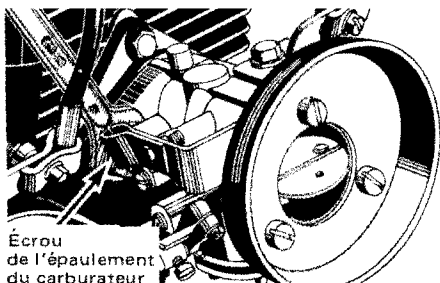
Tourner les vis de réglage vers la droite pour augmenter la vitesse du ralenti et vers la gauche pour la réduire. Régime du ralenti 1800-2200 tr/min.

Réglage du mélange de haute vitesse (C)

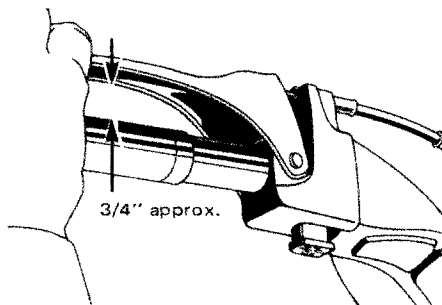
Mise en garde: Le réglage du mélange de haute vitesse ne doit être effectué que par un concessionnaire autorisé Ski-Doo.

Toutefois, pour effectuer un réglage élémentaire, **arrêter** le moteur, tourner les vis du mélange de haute vitesse à fond vers la droite (ne pas les forcer) puis revenir de 1 1/8 tour vers la gauche (modèle 340) ou de 1 tour (modèle 440).

Attention: Ne jamais faire fonctionner votre motoneige lorsque le silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de sérieux dommages au moteur.



Écrou de l'épaulement du carburateur



3/4" approx.

Courroie d'entraînement (H9)

La courroie doit avoir 1 1/16" de largeur, sinon la remplacer. Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon inégale (usure d'un seul côté, etc.). L'usure inégale de la courroie provient souvent d'un mauvais alignement des poulies.

Écrous de l'épaulement des carburateurs (M1)

Après les deux premières heures de marche, vérifier les écrous de l'épaulement des carburateurs. Ouvrir les plaquettes de verrouillage, serrer les écrous, puis replier les plaquettes.

Attention: Ne pas utiliser les mêmes plaquettes plus de trois fois.

Frein (M2)

L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

Vérifier la course de la manette. Le freinage devrait être complet lorsque celle-ci se trouve à environ 3/4" du guidon.

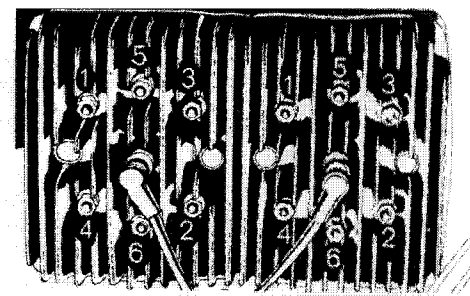
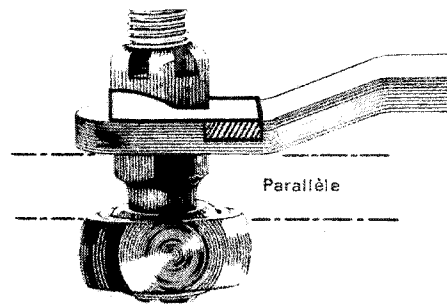
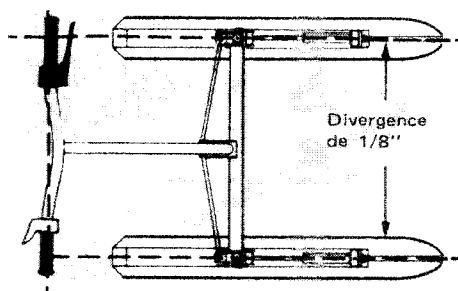
Réglage

Les modèles T'NT F/A sont dotés d'un système de frein autoréglable. Les réglages périodiques ne sont donc pas nécessaires. Toutefois, lors du remplacement d'un câble de frein, effectuer les opérations suivantes:

1. mettre une pince de retenue sur la gaine du câble;
2. desserrer l'écrou à l'extrémité du câble pour donner un jeu de 3/4" à la manette;

3. vérifier le fonctionnement du mécanisme.

Remarque: Les garnitures ayant moins de 3/16" d'épaisseur doivent être remplacées (voir le concessionnaire). Vérifier toujours le fonctionnement du feu d'arrêt après avoir réglé le frein. Au besoin, desserrer les écrous de blocage et ajuster.



Réglage de la direction (M3)

La divergence des skis doit être sensiblement plus importante à l'avant qu'à l'arrière des ressorts à lames (1/8" lorsque le guidon est en position horizontale). Pour ajuster:

1. dévisser les écrous de blocage des barres d'accouplement;
2. tourner une barre d'accouplement ou les deux jusqu'à ce que les skis soient parallèles (même distance entre les skis à l'avant et à l'arrière);
3. éloigner de 1/16" de chaque côté, à l'avant des ressorts à lames;
4. resserrer solidement les écrous de verrouillage contre les barres d'accouplement. (En cas de trouble d'alignement majeur, voir le concessionnaire).

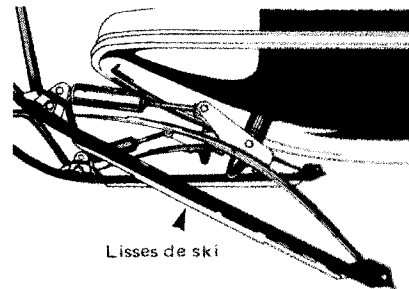
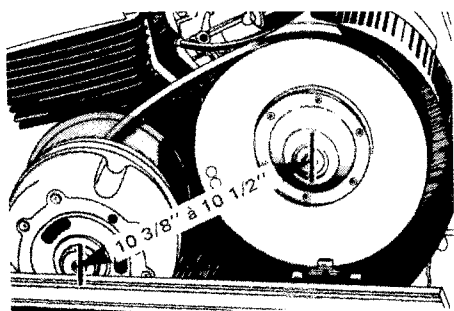
Mise en garde: Le logement du joint à rotule doit être parallèle au bras de direction. Le maintenir en place pendant le serrage des écrous.

Écrous de la culasse (M4)

À la fin des cinq premières heures de marche, s'assurer que le serrage des écrous de la culasse présente un couple uniforme de 16 à 18 lb/pi. (**moteur froid**).

Écrous du support moteur (M5)

Soulever le capot et vérifier la solidité des écrous. Les resserrer à 25-30 lb/pi.



Alignement des poulies (M6)

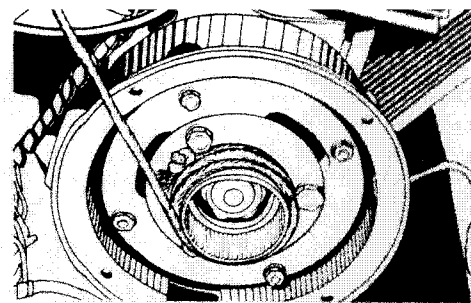
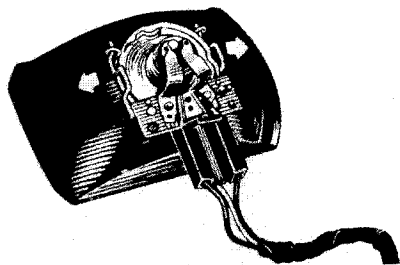
La distance entre les poulies, de centre à centre, doit être de 10 3/8" à 10 1/2". Voir le concessionnaire pour tout ajustement.

Usure des glissières (M7)

En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse (sans parler de la terre, de l'asphalte, etc.) provoquera leur échauffement et leur usure prématurée. Vérifier souvent l'état des glissières et les remplacer au besoin.

Inspection générale (M8)

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des lisses de skis.



GUIDE DE DÉPANNAGE

Ampoule grillée

Si l'ampoule du phare avant est grillée, arrêter le moteur, et ouvrir le capot. Débrancher les fils électriques et enlever l'enveloppe protectrice en caoutchouc. Ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule. Si le feu d'arrêt ne fonctionne plus, dévisser les 2 vis, enlever la lentille rouge et remplacer l'ampoule.

Remarque: Pour protéger le circuit d'éclairage, remplacer sans tarder les ampoules grillées.

Câble de l'accélérateur

Si le câble de l'accélérateur se rompt, il faut le remplacer et vérifier le fonctionnement de la manette. Au besoin, remplacer également la gaine.

Mise en garde: Ne pas faire démarrer le moteur si la manette ne revient pas rapidement à sa position initiale et si le levier de l'accélérateur au carburateur ne revient pas à la position du ralenti.

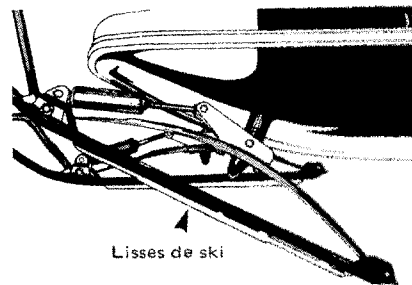
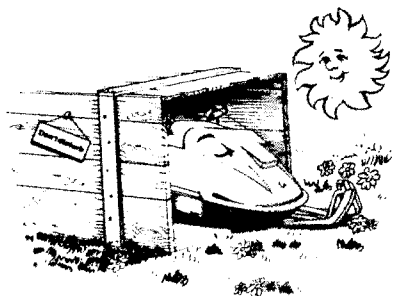
Câble du démarreur

Si le câble du démarreur se rompt, il faut déposer le boîtier du démarreur. Transposer la poignée du câble rompu sur le câble de rechange. Faire un noeud à l'extrémité du câble, enrouler celui-ci sur la poulie de démarrage et tirer vigoureusement sur la poignée. Faire effectuer les réparations nécessaires le plus tôt possible.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Constatations	Causes probables	Remèdes
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	1. Le carburant ne parvient pas au moteur	—Vérifier le niveau d'essence et faire le plein avec le mélange de carburant approprié. Vérifier si les conduits ne sont pas obstrués (cause 5).
	2. Bougie	—Vérifier si la bougie est encrassée ou défectueuse. Débrancher la bougie et la sortir. Brancher de nouveau le fil à la bougie et mettre celle-ci à la masse sur la tête du moteur en prenant soin de la tenir éloignée de l'orifice. Effectuer l'opération de la mise en marche du moteur et vérifier s'il y a des étincelles. Si non, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, vérifier la cause no. 3.
	3. Allumage défectueux	—Débrancher le fil de la bougie, dévisser le capuchon et maintenir le fil à environ $\frac{1}{8}$ " de la culasse. Essayer de démarrer le moteur; s'il n'y a pas d'étincelles c'est que le système d'allumage est défectueux. Ne pas essayer de réparer. Voir votre concessionnaire.
	4. Moteur noyé	Appuyer à fond sur la manette de l'accélérateur et essayer de démarrer. Relâcher l'accélérateur dès que le moteur a démarré.
	5. Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté)	—Enlever le filtre à essence et le nettoyer; changer la cartouche filtrante si nécessaire. Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir.
	6. Carburateur défectueux	—Procéder d'abord au réglage élémentaire du carburateur. (Voir Entretien). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	7. Trop d'huile dans le carburant	—Vidanger le réservoir et faire le plein avec le mélange approprié.
	8. Allumage	—La synchronisation à l'allumage peut être défectueuse. Voir votre concessionnaire.
	9. Compression insuffisante du moteur	—Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer l'usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement votre concessionnaire.
Le moteur ne tourne pas	1. Moteur grippé	—Consulter votre concessionnaire. Le grippage du moteur est généralement causé par un manque de lubrification.

Constatations	Causes probables	Remèdes
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougie encrassée ou défectueuse	– Voir la cause no 2 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits de carburant obstrués	– Vérifier le conduit de carburant. Voir la cause no 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	3. Carburateur	– Régler à nouveau le carburateur (Voir Entretien). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	4. Allumage défectueux	– Vérifier d'abord les causes 2 et 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	5. Moteur	– Si vous ne pouvez déterminer exactement la cause, voir le concessionnaire.
Le moteur a des retours de flamme	1. Bougie défectueuse	– Vérifier la cause no 2. ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	2. Surchauffe du moteur	– Mélange de carburant trop pauvre. Voir le concessionnaire.
	3. Allumage incorrect	– Voir le concessionnaire.
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale	1. Courroie d'entraînement	– Vérifier si elle est usée ou défectueuse. La remplacer au besoin.
	2. Mauvais réglage de la chenille	– Vérifier la tension et l'alignement de la chenille. Ajuster selon les spécifications. Voir Entretien.
	3. Moteur défectueux	– Vérifier les causes 1 à 5 ("Manque d'accélération ou de puissance du moteur").
	4. Mauvais alignement des poulies	– Voir le concessionnaire.



REMISAGE

Lorsqu'une motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois (notamment en été), il faut la remettre convenablement et effectuer un certain nombre d'opérations: remplacer les pièces défectueuses, lubrifier les pièces mobiles, nettoyer le carburateur, charger la batterie et faire en sorte que, dans l'ensemble, le véhicule soit en ordre de marche lorsque le moment sera venu de s'en servir.

Remarque: Il est important que le remisage soit effectué adéquatement. Dans le doute, il vaut mieux s'adresser au concessionnaire.

Chenille

1. Examiner la chenille. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, qu'il n'y manque aucun segment protecteur et que les tiges de renfort ne sont pas brisées.
2. Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

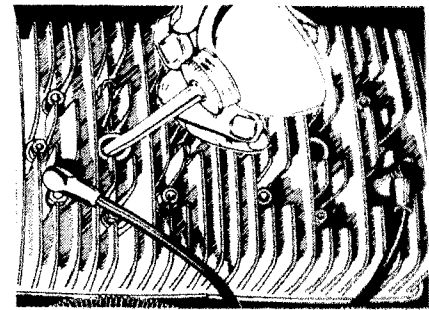
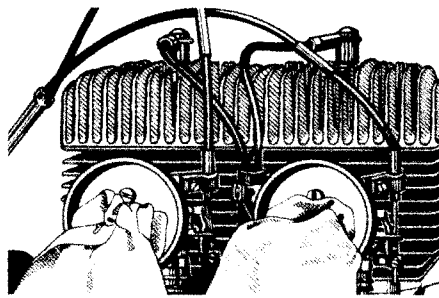
Remarque: Il faut tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours).

Suspension

Enlever la saleté et la rouille. Graisser les roues de support aux graisseurs. Essuyer le surplus.

Skis

1. Nettoyer les skis et leurs ressorts.
2. Graisser les jambes de skis aux graisseurs.
3. Vérifier l'état des lisses. Les remplacer au besoin.
4. Vaporiser un enduit protecteur sur les skis. A défaut, utiliser un chiffon imbibé d'huile.



Réservoir

Ouvrir le capot et siphonner l'essence du réservoir.

Mise en garde: L'essence est un liquide inflammable et explosif. Toujours effectuer l'opération dans un local bien aéré. Ne pas fumer.

Carbureteur

Pour empêcher la formation de dépôts, il faut assécher complètement le carbureteur avant le remisage.

1. Débrancher le conduit d'admission d'essence et faire tourner le moteur jusqu'à épuisement complet du carburant.
2. Déposer le silencieux d'admission.
3. Obstruer la gorge du carbureteur à l'aide d'un chiffon propre et faire tourner le moteur. La succion ainsi créée devrait éliminer le reste du carburant.
4. Réinstaller le silencieux d'admission et connecter le conduit d'admission d'essence.

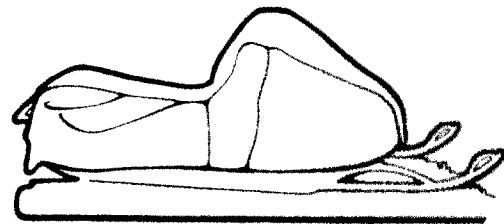
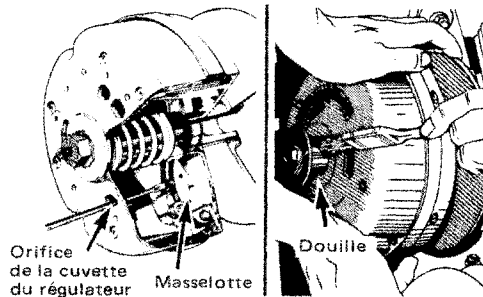
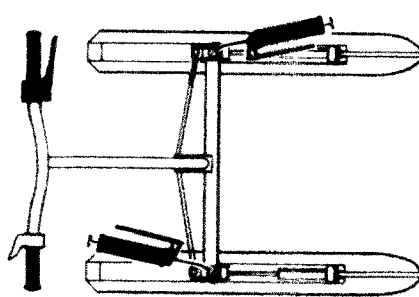
Lubrification du cylindre

Pour empêcher les parois des cylindres de rouiller, il faut lubrifier l'intérieur du moteur.

Attention: Pour ne pas abîmer l'allumage, s'assurer que l'interrupteur est à la position d'arrêt.

1. Retirer les bougies.
2. À l'aide du câble du démarreur, amener le piston au point mort **haut**.
3. Verser une cuillerée d'huile Ski-Doo dans le puits de bougie.
4. Tirer lentement sur le câble du démarreur de 10 à 12 fois.
5. Répéter les opérations décrites plus haut pour l'autre cylindre. Remettre les bougies en place.

Remarque: Lubrifier les cylindres tous les 40 jours.



Carter de la chaîne

Vidanger le carter et le remplir de 6 onces d'huile à carter Ski-Doo. Pour effectuer la vidange, déposer le couvercle du carter.

Commandes

1. Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des boulons d'accouplement des ressorts, des barres d'accouplement, des bras de direction et des joints à rotule, etc. Les resserrer au besoin.

2. Huiler les articulations du frein. **Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.**

3. Vaporiser un enduit protecteur non grasseux sur toutes les connexions et les interrupteurs électriques. À défaut, utiliser de la vaseline.

Poulie motrice

1. Ouvrir le capot, déposer le garde-poulie et la courroie d'entraînement.

2. Enduire le bout d'un tournevis de graisse Ski-Doo pour poulie motrice; l'introduire dans les orifices de la cuvette du régulateur et graisser les trois (3) masselottes.

3. Pousser le régulateur vers le moteur et graisser la douille. Faire glisser la cuvette du régulateur pour étendre le lubrifiant sur toute la surface de la douille. Essuyer le surplus.

4. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les surfaces internes des poulies.

Remarque: Enlever la courroie d'entraînement pour toute la durée du remisage.

Châssis

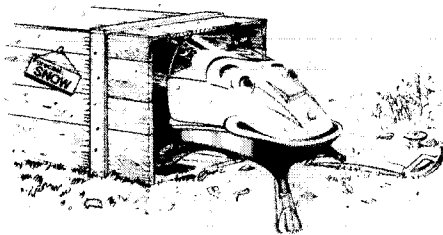
1. Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détergent doux ou de l'alcool isopropyl.

Attention: Ne jamais nettoyer les pièces en plastique avec un détergent fort, un solvant, un nettoyeur abrasif ou du diluant à peinture. Nettoyer le châssis avec un nettoyeur pour aluminium seulement.

2. Examiner le capot et effectuer les réparations nécessaires.

3. Cirer le capot (parties lustrées seulement).

4. Recouvrir le véhicule d'une bâche Ski-Doo pendant toute la durée du remisage.



MISE EN ORDRE

L'hiver approche et vous rêvez déjà à la première randonnée de la saison. Si vous avez bien observé les recommandations contenues dans la section "Remisage", la mise en ordre de votre motoneige sera relativement facile. Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications à effectuer. D'autre part, les sections "Lubrification et Remisage" traitent d'un grand nombre de sujets. Il sera donc loisible au lecteur de s'y référer.

Si vous n'avez ni le temps ni les outils nécessaires pour effectuer vous-même la mise en ordre de votre véhicule, nous vous rappelons que les concessionnaires Ski-Doo sont toujours à votre service.

- Bougies: les changer.
- Carter de la chaîne: vérifier le niveau d'huile.

- Poulie: nettoyer et lubrifier la poulie motrice.
- Skis: les aligner.
- Filtre à essence: le changer.
- Conduits de carburant: les brancher; vérifier les points d'attache au réservoir et au carburateur.
- Chenille: vérifier la tension et l'alignement.
- Courroie d'entraînement: vérifier et mettre en place.
- Câble de l'accélérateur: vérifier son état et son fonctionnement.
- Frein: vérifier les garnitures et ajuster.
- Joints d'étanchéité: les vérifier.
- Câblage: vérifier l'isolation des fils et les connexions.
- Démarreur manuel: vérifier l'état du câble.

- Attaches: vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches (écrous de la culasse: 16-18 lb/pi.; boulon du régulateur centrifuge: 58-68 lb/pi.).
- Réservoir: faire le plein.
- Carburateurs: les régler.

Remarque: Prendre note de tous les passages marqués "Attention" ou "Mise en garde" contenus dans ce manuel. Toujours utiliser les pièces Bombardier garanties d'origine.

FICHE TECHNIQUE

MODÈLE	T'NT F/A	340	440	
Moteur	Nombre de cylindres	2	2	
	Alésage	2,342" (59,5 mm)	2,657" (67,5 mm)	
	Course	2,401" (61 mm)	2,401" (61 mm)	
	Cylindrée	20,69 po. cu. (339,2 cc)	26,63 po. cu. (436,6 cc)	
	Taux de compression	11,5:1	11,7:1	
	Carburateur (Tillotson)	2 x HR	2 x HRM	
	Allumage	Manuel	Manuel	
Châssis	Longueur hors tout	101,5" (257,8 cm)	101,5" (257,8 cm)	
	Largeur hors tout	36" (91,4 cm)	36" (91,4 cm)	
	Hauteur hors tout	34,5" (87,6 cm)	34,5" (87,6 cm)	
	Poids	385 lb (174,8 kg)	395 lb (179,3 kg)	
	Surface portante	1092 po. ² (7043,4 cm ²)	1092 po. ² (7043,4 cm ²)	
	Pression au sol	,353 lb/po. ² (.0248 kg/cm ²)	,361 lb/po. ² (.0254 kg/cm ²)	
Rouage d'entraînement	Chenille (largeur)	15" (38,1 cm)	15" (38,1 cm)	
	Rapport d'engrenage	15/44	16/44	
Circuit électrique	Eclairage (puissance)	100W	100W	
	Phare avant	60W	60W	
	Feu arrière/d'arrêt	8/23W	8/23W	
	Bougie (Bosch)	W 280 MZ 2	W 280 MZ 2	
	Bougie (écartement)	,020" (.51 mm)	,020" (.51 mm)	
Carburant	Régulateur de tension	Oui	Oui	
	Contenance	— Imp.	5,35 gal.	5,35 gal.
		— U.S.	6,41 gal.	6,41 gal.
		— métrique	24,3 litres	24,3 litres
Essence	Super	Super		
Mélange essence/huile	50/1	50/1		
Frein	Type	à disque, autoréglable	à disque, autoréglable	

Les informations, les illustrations et les descriptions des parties constituantes contenues dans ce manuel sont exactes à la date de publication. Bombardier Limitée se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

GARANTIE DES MOTONEIGES SKI-DOO® T'NT® F/A ET ALPINE® 1975.

Bombardier Limitée (ci-après appelée "Bombardier" et/ou "Fabricant") en qualité de Fabricant, garantit chaque motoneige Ski-Doo®, modèle T'NT® F/A et Alpine® 1975, VENDUE COMME VÉHICULE NEUF, PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO, contre toute défectuosité de matériaux et de fabrication. La présente garantie s'applique à des véhicules utilisés dans des conditions normales d'usage et d'entretien, **pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours consécutifs, soit à compter de la première des éventualités suivantes:**

- la date de la première utilisation, pour les véhicules livrés **avant le 1er décembre 1974;**
- la date de l'achat, pour les véhicules livrés entre **le 1er décembre 1974 et le 31 mars 1975** inclusivement. La période de garantie à courir de tous les véhicules livrés entre **le 2 janvier et le 31 mars 1975** sera reportée à la saison suivante, à compter de la date de la première utilisation et, au plus tard, **du 1er décembre 1975.**

LE TOUT SUJET AUX TERMES ET AUX CONDITIONS SUIVANTS:

- Que la Carte de service Ski-Doo, tenant lieu de titre de propriété du véhicule, soit présentée au concessionnaire auprès duquel la garantie est invoquée.
- Que le véhicule ait été révisé par un concessionnaire autorisé à la fin des dix (10) premières heures d'utilisation et au plus tard trente (30) jours après la date de l'achat.
- Cette révision sera effectuée aux frais du propriétaire. (Durée approximative de la révision: deux (2) heures).

Qu'un entretien normal de la motoneige ait été effectué régulièrement aux frais du propriétaire.

(Les règles à suivre pour le bon usage et l'entretien sont énumérées dans le Manuel du conducteur).

EXCLUSIONS: La garantie ne s'applique pas

- aux pièces ci-après énumérées et à leur installation: courroie d'entraînement à vitesse variable, pare-brise, filtres, bougies, ampoules et verres protecteurs, garnitures de frein, lisses situées sous les skis, sabots de déplacement de la suspension et des poulies, attaches de toutes sortes, étiquettes, articles d'ornementation et enjoliveurs, lubrifiants, peinture, ainsi que tout réglage ou alignement nécessaires;
- aux réparations consécutives à un accident et/ou à l'installation d'autres pièces que les pièces Bombardier garanties d'origine;
- si le véhicule est utilisé pour des courses;
- à toute perte subie par le propriétaire du véhicule, sauf les pièces défectueuses et la main-d'œuvre requise pour réparer un défaut couvert par la garantie;
- à toute avarie ou usure prématurée entraînées par l'utilisation de la motoneige ailleurs que sur une surface enneigée.

La présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de Bombardier Limitée, ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés Ski-Doo. Ni Bombardier, ni ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés Ski-Doo ne pourront être tenus responsables, à aucun moment, de quelque perte ou dommage que ce soit, résultant de défauts cachés, d'accidents, de mauvais traitements ou d'autres fautes.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente.

Novembre 1974
BOMBARDIER LIMITÉE
Valcourt, Québec, Canada

GARANTIE: PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

Le tableau suivant vise à établir clairement les responsabilités respectives des parties face aux dispositions de la garantie. Ce partage représente l'esprit dans lequel la garantie sera administrée et ne doit en aucun cas faire l'objet d'une mauvaise interprétation. Suivant les dispositions de la garantie.

Le fabricant s'engage à:

- construire un véhicule de qualité;
- se conformer aux critères actuels de sécurité et de conception;
- faire en sorte que les pièces de rechange soient disponibles;
- assumer la formation des concessionnaires et de leurs mécaniciens ainsi qu'à établir les marches à suivre pour les réparations;
- assumer le coût des pièces et de la main-d'oeuvre requises pour réparer un défaut couvert par la garantie;
- le fabricant détient le droit d'invalider la garantie d'un véhicule utilisé de façon abusive ou ayant subi des modifications;

Le concessionnaire s'engage à:

- effectuer adéquatement les opérations de pré-livraison du véhicule;
- garder en stock des pièces garanties d'origine;
- disposer d'un personnel qualifié ainsi que des locaux et des outils nécessaires;
- honorer les conditions de la garantie;
- respecter la durée prévue de la révision des dix (10) heures;
- remplir correctement la formule d'enregistrement de la garantie;
- examiner le véhicule de façon à s'assurer qu'il n'est pas soumis à un usage abusif et qu'il n'a subi aucune modification;
- aviser le propriétaire de tout changement survenu dans le cycle de lubrification et d'entretien;

Le propriétaire s'engage à:

- se conformer au cycle prévu de lubrification et d'entretien;
- respecter les directives se rapportant à la période de rodage du véhicule;
- faire réviser son véhicule à la fin des dix (10) premières heures d'utilisation;
- utiliser le véhicule de façon adéquate et exclusivement sur des surfaces enneigées;
- ne pas modifier le véhicule ni le soumettre à un usage abusif;
- présenter la Carte de Service Ski-Doo, tenant lieu de titre de propriété du véhicule;
- utiliser exclusivement des pièces Bombardier garanties d'origine;
- dans la mesure du possible, faire entretenir le véhicule par le concessionnaire autorisé Ski-Doo qui le lui a vendu;
- assumer la mise en ordre du véhicule au début et à la fin de chaque saison ainsi qu'un entretien préventif adéquat;

Les motoneiges Ski-Doo sont conçues pour être utilisées au niveau de la mer ou à une altitude n'excédant pas 5,000 pi. Au-delà de cette altitude, le rendement des véhicules diminue, et il devient nécessaire de calibrer le carburateur et de revoir le rapport d'engrenage. Cette modification devrait être effectuée aux frais du propriétaire par un concessionnaire autorisé Ski-Doo.

Remarque importante: Le moteur d'une motoneige ainsi modifiée aura tendance à surchauffer et tourner en surrégime à moins de 5,000 pi. d'altitude. Il pourrait en résulter des dommages sérieux.

